

Sexisme, parlons-en !

DOSSIER PÉDAGOGIQUE



1 - Fiche technique du film

Titre du film : Le pantalon

Réalisatrice : Laetitia Bertheuil

Synopsis :

Dans une salle de classe, des filles et des garçons attendent la professeure. Suite au précédent cours sur les relations entre les femmes et les hommes dans le théâtre de Molière, la professeure leur avait demandé de ramener des textes contemporains de théâtre qui parlent du sexisme.

La professeure leur demande pourquoi n'avoir rien ramené. Les élèves expliquent que leur génération n'est pas sexiste et que ce sujet appartient au passé.

Une jeune fille intervient : elle a un texte à proposer et distribue les rôles. Au début les jeunes s'amuse, mais au fur et à mesure qu'ils jouent, le malaise grandit, certains se rendent compte qu'il s'agit d'une conversation du groupe Snapchat à laquelle ils ont participé.

La jeune fille leur révèle la manière dont le sexisme interfère dans leurs relations et insiste pour en parler car « ce n'est pas qu'un truc de vieux ». Quelques jours plus tard leurs attitudes ont changé, un échange entre deux personnages montre une prise de conscience du groupe.

Durée : 8 min 25

2 - Comprendre le sexisme

Définition

Le sexisme est une attitude ou une action qui diminue, exclut, sous-représente et stéréotype des personnes sur la base de leur sexe (Andrée Michel - 1986).

Ce terme, calqué sur la notion de racisme, est apparu dans les années 1960, afin de dénoncer les comportements, croyances et attitudes liées aux rôles stéréotypés attribués aux femmes et aux hommes.

Le sexisme peut prendre de multiples formes. Il peut se dissimuler sous des propos humoristiques, prendre une forme bienveillante ou encore servir de justification à des actes violents.

On peut reprendre les différentes manifestations du sexisme, définies dans le Premier état des lieux du sexisme en France, réalisé par le Haut Conseil à l'égalité en janvier 2019[1]:

- Propos ou représentations stéréotypées, discriminantes, humiliantes, menaçantes ou violentes dans la rue, au travail, dans les médias, la publicité, les arts et la culture, le marketing, etc. ;
- Sur-occupation de l'espace dans la rue et dans les transports, dans les discussions, en politique, au travail, dans les classes et les cours de récréation, etc. ;
- Atteinte à l'autonomie des femmes par l'assignation à la maternité : entrave à l'avortement et à la maîtrise de son corps, mariages forcés, non partage de la charge domestique, etc. ;
- Discrimination directe et indirecte, dans l'accès à un emploi, un bien ou un service ;
- Atteintes à l'intégrité corporelle : coups et blessures, agressions sexuelles, viols, mutilations sexuelles, prostitution, meurtre ou féminicide.

[1] Haut Conseil à l'Égalité, Premier état des lieux du sexisme en France, Paris, janvier 2019. http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_etatdeslieux-sexisme-vf-2.pdf

2 - Comprendre le sexisme

Quelques données chiffrées

Selon le rapport "Premier état des lieux du sexisme en France", 4 femmes sur 10 indiquent avoir dernièrement été victime d'une injustice ou d'une humiliation, du fait d'être une femme. Cela concerne 5 jeunes femmes sur 10.

Plus globalement, on constate que le sexisme pénalise les femmes dans toutes les sphères de la société : 121 femmes ont été tuées en 2018 par leur partenaire ou ex-partenaire, 1 femme sur 7 a vécu une agression sexuelle au cours de sa vie, les femmes gagnent en équivalent temps plein 18 % de moins que les hommes, les femmes salariées consacrent quotidiennement 1h20 de plus que les hommes aux tâches domestiques. Les stéréotypes sexistes sont encore très prégnants et exigent un travail de déconstruction permanent[2].

Et à l'école ?

Les recherches en sciences de l'éducation ont mis en évidence l'existence de biais sexistes dans la transmission des savoirs et plus globalement dans l'ensemble de la vie d'un établissement scolaire. En effet, les établissements scolaires ne sont pas en dehors de la société et reproduisent de manière inconsciente un certain nombre de mécanismes inégalitaires et sexistes de la société.

Par exemple, des études montrent que les enseignants, les enseignantes et les élèves, à travers une multitude de processus quotidiens invisibles, contribuent à faire vivre aux filles et aux garçons des expériences très différentes qui aboutissent à des positions inégales des filles et des garçons dans la classe[3]. Par exemple, les enseignants et enseignantes interagissent plus avec les garçons qu'avec les filles (participation orale, rappel à l'ordre...) ce qui rend les garçons plus visibles et plus actifs.

2 - Comprendre le sexisme

Les études ont mis en évidence l'existence d'un **double standard**, notamment dans l'évaluation des élèves :

- les garçons sont perçus comme sous-réalisateurs (ils réussissent grâce à leurs capacités et pourraient mieux faire encore) et leur indiscipline est mieux tolérée ;
- les filles sont supposées ne pas avoir de capacités au-delà de leur performance (elles sont plus souvent qualifiées de « travailleuses », « appliquée », « studieuses »,) et l'on attend d'elles qu'elles soient dociles et respectent les règles de l'institution scolaire.

La violence en milieu scolaire est un phénomène sexué, qui se déroule majoritairement entre personnes de sexe masculin : les garçons sont davantage victimes et auteurs de violences physiques graves. Les filles sont davantage victimes de violences spécifiques : elles sont cinq fois plus concernées par les violences à caractère sexuel et des violences verbales (près d'1 lycéenne sur 4 victime d'insultes sexistes)[5]. Les violences s'inscrivent également dans la sphère numérique puisque 2 filles et 2 garçons par classe sont victime de cybersexisme.[6]

De manière générale, il est intéressant de comprendre l'ensemble des violences scolaires, celles dont sont victimes les filles, comme celles dont sont victimes les garçons, comme des manifestations des normes virilistes : ces violences s'exercent comme un rappel à l'ordre viril, une manifestation de la hiérarchie entre les sexes et les sexualités[7].

[5] Enquête de climat scolaire et victimation auprès des lycéens pour l'année scolaire 2017-2018, DEEP, Ministère de l'Education nationale, 2018 https://cache.media.education.gouv.fr/file/2018/91/4/depp-ni-2018-18-33-Resultats-enquete-climat-scolaire-et-victimation_1053914.pdf

[6] Centre Hubertine Auclert, OUIEP, Etude sociologique sur le cybersexisme chez les adolescent-e-s (12-15 ans), 2016

[7] Debarbieux Éric (dir.), Les violences sexistes à l'école, Une oppression viriliste, Observatoire européen de la violence à l'école, 2018. <https://www.nogynophobie.org/media/rapport-violences-sexiste-ecole-2018.pdf>

3 - Prévenir le sexisme

Le cadre légal

La lutte contre le sexisme et le travail en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes font partie intégrante des missions de l'Education nationale. Le cadre légal relatif à ces missions est ancien et précis[8]. On peut notamment citer l'article L. 312-17-1 du Code de l'éducation qui prévoit qu'« une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité. Les établissements scolaires, y compris les établissements français d'enseignement scolaire à l'étranger, peuvent s'associer à cette fin avec des associations de défense des droits des femmes et promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes et des personnels concourant à la prévention et à la répression de ces violences. ».

En outre, une nouvelle convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif est en cours de renouvellement. La dernière en date, signée pour la période 2013-2018 par six ministères, engage les parties signataires à renforcer l'action interministérielle pour la promotion de l'égalité entre les sexes dans le système éducatif. Cette convention est articulée autour de 3 chantiers prioritaires :

- Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes ;
- Renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes ;
- S'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux d'étude.

3 - Prévenir le sexisme

Des cadres d'actions multiples

Le mieux est d'agir le plus transversalement possible, en inscrivant par exemple des objectifs relatifs à la lutte contre le sexisme et l'égalité filles-garçons dans le projet d'établissement.

Pour faire de la lutte contre le sexisme et de l'égalité filles-garçons un axe fort de l'ensemble de la vie scolaire, on peut s'appuyer sur le Memento **Mettre en place des actions en faveur de l'égalité filles-garçons**[9].

Cet outil propose d'abord de faire un diagnostic partagé. La réalisation de ce diagnostic est un moyen de sensibiliser l'ensemble de l'équipe (enseignantes et enseignants, personnels d'orientation de documentation et d'éducation, personnels de santé et de service social, élèves et/ou leurs représentants et représentantes) aux enjeux de la lutte contre le sexisme et de l'égalité entre les filles et les garçons. Il constitue la première étape et la condition sine qua non à la prise en compte de l'égalité entre les filles et les garçons dans l'établissement.

Le Memento propose une démarche, délimitée en trois thématiques à explorer : **Climat et vie scolaires**, **Orientation et réussite scolaires** et **Enseignements et vie de classe**. Les colonnes du tableau présentent les indicateurs à collecter, les questions à se poser et les outils utiles à la réflexion. Cela constitue donc une véritable feuille de route pour les équipes éducatives qui souhaitent s'impliquer sur ces questions.

Il est également possible de s'appuyer sur les cadres existants :

- Les programmes, notamment celui d'Education Morale et Civique ;
- Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté ;
- Le plan de lutte contre le harcèlement scolaire ;
- Le Parcours citoyen ;
- Les heures de vie de classe ;
- Les heures dédiées à l'orientation (notamment au lycée) ;
- Journées banalisées sur des thématiques citoyennes et sociétales.

[9] <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/egalite-filles-garcons-memento.pdf>

3 - Prévenir le sexisme

Organiser une séquence pédagogique

Un exemple de séquence à partir du film *Le Pantalon* vous est ici proposé.

Au préalable, il convient d'instaurer un climat de confiance et de bienveillance, nécessaire à la mise en place d'un espace de dialogue. Il est donc important de partager en début de séance quelques règles :

- **Liberté d'expression** : toute idée est bonne à dire, chacun-e peut contribuer à la séance par ses questions, ses remarques, ses témoignages ;
- **Confidentialité** : la condition pour s'exprimer librement : ce qui se dit dans le groupe reste dans le groupe ;
- **Non-jugement** : chacun-e peut exprimer ses points de vue et échanger des arguments contradictoires, mais en aucun cas porter des jugements de valeur sur les autres participants et participantes ;
- **Écoute mutuelle et circulation de la parole** : ne pas s'interrompre les uns et les autres et respecter l'ordre des prises de parole.

3 - Prévenir le sexisme

Exemple de séquence

Séquence : identifier et comprendre le sexisme et ses conséquences

Objectifs pédagogiques :

- Identifier différentes manifestations de sexisme ;
- Faire réfléchir les élèves sur l'impact du sexisme ;
- Inciter les élèves à en discuter.

Questions :

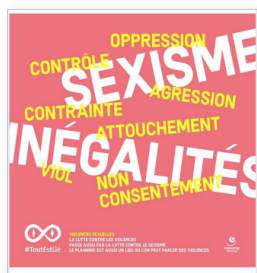
- Quelles sont les manifestations de sexisme dans la scène jouée par les élèves ?
- Quelle est la réaction de Lia dans les différentes séquences du film ? Comment l'expliquer ?
- Quels sont les stéréotypes sur les filles dénoncés par Lia dans son monologue ?
- Quels sont les stéréotypes sur les garçons dénoncés par Lia dans son monologue ?
- Quelles sont les réactions des ami-e-s de Lia ?
- Quels sont les arguments de Jonathan pour se défendre de tout sexisme ? Comment le sexisme est-il minimisé ?
- Le sexisme touche-t-il aussi les garçons au regard des propos de Mo ?
- Quelles sont les solutions proposées par Lia ? Qu'en pensez-vous ?

4 - Aller plus loin

Prévenir le sexisme c'est travailler à l'égalité entre les filles et les garçons et inversement.

Le sexisme s'inscrit dans un contexte d'inégalités entre les femmes et les hommes, entre les filles et les garçons. Aussi prévenir le sexisme, c'est travailler à l'égalité entre les filles et les garçons. De même, la mise en œuvre d'actions en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons contribuent à lutter contre le sexisme.

#Tout Est Lié - Campagne 2017 du Planning Familial



Pour travailler de manière transversale et disciplinaires, il est possible de s'appuyer sur le Guide **Faire des manuels scolaires des outils de l'égalité femmes-hommes**, élaboré par le Centre Hubertine Auclert et mis à jour en 2019[10]. Ce guide propose notamment des pistes disciplinaires pour travailler sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Il ne s'agit pas de pistes de travail exhaustives mais de quelques exemples d'exploitations pédagogiques, qui peuvent être approfondis à l'aide des ouvrages et outils présentés en complément.



[10] Guide Manuels scolaires <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/cha-guide-manuels-scolaires-2019-web.pdf>

4 - Aller plus loin

Organiser des actions dans l'établissement

Il est primordial de construire des actions de prévention dans la durée en veillant à prévoir :

- Un temps de sensibilisation ou formation des équipes éducatives et enseignantes ;
- Des temps à l'attention des élèves qui peuvent être animés par les professionnels des établissements ou par des associations spécialisées[11] ;
- Un temps de bilan.

Le Centre Hubertine Auclert accompagne les établissements scolaires ou toute structure désireuse de mettre en place une démarche en faveur de l'égalité filles-garçons et de la lutte contre le sexisme. Un accompagnement personnalisé peut être proposé afin de réfléchir aux meilleurs moyens de répondre aux besoins des structures[12].

Se constituer une boîte à outils

Il est possible de consulter l'Egalithèque afin de naviguer parmi 3000 outils qui permettent de travailler sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Les outils sont classés par thématiques, types d'outils et publics cibles.

[Cliquez ici pour accéder à l'Egalithèque](#)

En tant qu'établissement scolaire francilien, il est possible d'emprunter une exposition parmi les 17 expositions disponibles au Centre Hubertine Auclert. Un catalogue des expositions présente les différentes thématiques abordées et les modalités d'emprunt.

[Cliquez ici pour accéder au catalogue des expositions](#)

Enfin, l'ensemble des publications (études, outils de sensibilisation, affiches, flyers...) sont téléchargeables sur le site internet du Centre Hubertine Auclert.

[Cliquez ici pour accéder au site Internet du Centre Hubertine Auclert](#)

[11] La liste des associations intervenant en milieu scolaire est disponible sur le site du Centre Hubertine Auclert <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/associations> Ou sur l'annuaire francilien des associations féministes <http://asso-idf.hubertine.fr/>

[12] Pour toute demande, contacter amandine.berton-schmitt@hubertine.fr

4 - Aller plus loin

Se former

Dans chaque académie, une ou deux personnes sont en charge de la mission égalité filles-garçons. Cette mission consiste à coordonner la mise en œuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école. Les équipes éducatives et les partenaires peuvent les contacter notamment pour se renseigner sur les formations offertes dans l'académie[13].

Le Centre Hubertine Auclert propose des temps de formation pour les professionnel-le-s pour intégrer l'égalité dans ses pratiques enseignantes et éducatives et mettre en place des actions de lutte contre le sexisme[14].



[13] <https://eduscol.education.fr/cid48012/charge-e-s-de-mission-academique-egalite-filles-garcons.html>

[14] <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/actualites/111>

5 - Accompagner les victimes

La mise en place d'action de prévention et de temps d'échanges sur le sexisme auprès des élèves peut favoriser la prise de parole des victimes de violences sexistes et sexuelles. Il est donc primordial d'être en capacité de prendre en compte les révélations et d'accompagner les victimes.

Définitions des violences sexistes et sexuelles

Elles s'exercent dans l'ensemble des espaces :

- La sphère publique (transports, rue, travail/formation, sports...),
- La sphère privée (familiale, conjugale,...)
- Y compris via les outils numériques (téléphone, réseaux sociaux...).

Elles peuvent se manifester de différentes façons :

- Physiques : coups, bousculades ;
- Verbales : insultes ;
- Psychologiques : dénigrement, humiliations, chantage ;
- Sexuelles : viols, agressions sexuelles, prostitution, mutilations sexuelles ;
- Administratives, économiques.

Les bons réflexes

Face à une victime de violences sexistes et sexuelles, le premier réflexe est de créer un cadre sécurisant. Il convient notamment de rassurer et de déculpabiliser la victime en lui disant par exemple : « Je vous crois » ; « Vous n'y êtes pour rien » ; « L'agresseur est le seul responsable » ; « La loi interdit et punit les violences ». Il est important de travailler en amont à l'élaboration d'un protocole de traitement des situations et violences sexistes au sein de l'établissement scolaire pour définir comment agir et notamment en équipe. Plusieurs exemples de protocoles sont disponibles pour servir de base au travail collectif (voir page suivante).

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

« Sexisme, parlons-en ! »

Centre Hubertine Auclert, 2019

Organisme associé de la Région Ile-de-France, le Centre Hubertine Auclert est le centre francilien pour l'égalité femmes-hommes. Il a pour principaux objectifs la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes à travers l'Observatoire régional des violences faites aux femmes. Il apporte de l'expertise et des ressources sur ces thèmes aux actrices et acteurs qui oeuvrent sur le territoire francilien.

Le Centre Hubertine Auclert contribue avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et promeut l'égalité femmes-hommes.

Ses missions se déclinent en quatre pôles :

- Construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes : "l'égalithèque".
- Renforcer le réseau des acteurs et actrices franciliennes de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels, l'organisation de cadres d'échanges collectifs et de formations.
- Promouvoir l'éducation à l'égalité, notamment via la réalisation d'études et d'analyses des représentations sexuées et sexistes dans les outils éducatifs.
- Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, avec l'Observatoire régional des violences faites aux femmes intégré au Centre Hubertine Auclert.

Le Centre Hubertine Auclert regroupe à ce jour 194 membres : 126 associations, 15 syndicats et 53 Collectivités locales.

